

COMMUNAUTE de COMMUNES De la CHAMPAGNE CONLINOISE

COMPTE RENDU SOMMAIRE du CONSEIL COMMUNAUTAIRE en date du LUNDI 19 DECEMBRE 2011

Date de convocation : 12 décembre 2011

Etaient présents : 28

Absents excusés : 3

Monsieur Raoul MARTEAU, Président, ouvre la séance à 20h30 dans la salle du Pôle Intercommunal à CONLIE et procède à l'appel. Après avoir rappelé les décisions prises par l'assemblée délibérant dans sa séance du 21 novembre 2011, Monsieur MARTEAU invite les membres à signer le registre des délibérations.

1 - COMPETENCE « Economique & Sociale »

A/ Contrat Enfance Jeunesse 2011-2014 : Budget Prévisionnel et signature

Compte-tenu des actions retenues par le conseil communautaire dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse 2011/2014, à savoir :

➤ Volet Petite Enfance :

- Halte-Garderie itinérante jusqu'à la mise en place du Multi Accueil,
- Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (0.95 ETP)

➤ Volet Jeunesse :

- ALSH 3-6 ans les Mercredis, Petites Vacances et été (3 semaines en juillet/août)
- ALSH 7-12 ans (3 semaines en juillet)
- Séjour 15-16 ans

(Le Projet de « Local Jeunes » ou « Accueil Jeunes » dont la réflexion sera menée à court terme fera l'objet d'un avenant ultérieur afin que la mise en place puisse être effectuée en cours de contrat.)

+ Coordination du Contrat Enfance Jeunesse sur 0.15ETP

le budget prévisionnel a été accepté et le président a été autorisé à signer le Contrat avec la CAF et la MSA.

B/ Situation Financière du Centre Social du canton de CONLIE pour 2011 et 2012

La participation par habitant versée par la 4C au Centre Social du canton de Conlie s'est élevée à 17.07€/hab. (180 942€) en 2011 pour les actions de pilotage, logistique, insertion, emploi et enfance jeunesse. Le centre social sollicite une participation à hauteur de 20.54€/habitant en 2011 afin d'équilibrer son budget et de 21.74€/hab. en 2012.

Après en avoir débattu, les membres ont :

1- accepté d'accorder au Centre Social du canton de Conlie, une subvention exceptionnelle d'un montant de 43 142€ pour l'exercice 2011. Cette démarche devant impérativement s'accompagner de mesures visant à revenir à une situation d'équilibre en 2012.

2 – refusé le montant de la participation sollicitée pour 2012 et demandé à ce que le budget prévisionnel soit revu par le Centre Social sur la base du maintien de la participation de la communauté de communes versée en 2010 et 2011, soit 17€ par habitant environ.

2 – COMPETENCE « Environnement »

A - Tarifs de Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères et droit d'entrée à la déchèterie pour 2012

Les membres du conseil communautaire ont décidé d'appliquer une nouvelle augmentation des tarifs de redevances ordures ménagères pour 2012. Celle-ci est nécessaire pour pouvoir, entre autre,

- règlementairement équilibrer le service Gestion des Déchets au moyen de la redevance. A noter qu'en 2011 le budget est pour la 1^{ère} année équilibré au moyen de la redevance.

- Procéder à la mise place de la redevance incitative dont l'étude vient de débiter
- couvrir la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui va passer de 20 à 30€/tonne de déchets enfouis à partir du 1/01/2012, soit près de 20 000€ de charges supplémentaires pour le budget gestion des déchets de la 4C en 2012.
- compenser l'augmentation du taux de TVA qui va passer de 5.5% à 7%, soit 1.5% au 1/01/2012 sur les prestations du service Gestion des Déchets

D'autres paramètres sont également à prendre en compte dans l'augmentation des tarifs de REOM :

- Prévision du remplacement d'une benne à ordures ménagères
- Projet de plate-forme Déchets Verts décentralisée sur la commune de Degré pour lequel un coût de fonctionnement sera à prévoir
- Fermeture du centre d'enfouissement de Ségrie ce qui implique des frais de fermeture et de suivi du site (une réserve a néanmoins déjà été réalisée par le SMIRGEOM), ainsi que le transfert des ordures ménagères résiduelles vers un autre site

En parallèle une optimisation du recyclage des déchets déposés en déchèterie est prévue en 2012 par le biais de la mise en place d'une collecte spécifique des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) et des objets recyclables en vue de réduire les coûts de collecte et de traitement.

TARIFS de R.E.O.M. 2012		
MENAGES		
T1	Foyer de 1 personne	113 €
T2	Foyer de 2 personnes	133 €
T3	Foyer de 3 personnes et plus	161 €
T4	Résidences secondaires	113 €
NON MENAGES		
T5	Restaurants - Fermes Auberges – Hôtels – Bars 1 Collecte par semaine	266 €
T5b	Restaurants - Fermes Auberges – Hôtels – Bars 2 Collectes par semaine	290 €
T6	Gîtes Ruraux accueillant jusqu'à 10 personnes	163 €
T7	Gîtes Ruraux accueillant plus de 10 personnes	508 €
T8	Maisons spécialisées (par lit)	84€ par lit
T9	Foyer logement (par logement)	106€ par logement
T10	Maison Familiale IREO de BERNAY (par élève moyen présent)	38.50€ par élève
T11	Terrain de camping (par emplacement) 1 Collecte par semaine	23€ par emplacement
T11b	Terrain de camping (par emplacement) 2 Collectes par semaine	29€ par emplacement
T12	Magasin « Le Mutant » de CONLIE	/
T13	Magasin « Huit à Huit » de CONLIE (2 collectes)	484€
T14	Cantines scolaires (par rationnaire)	1,50€ par rationnaire
T15	Collège André Pioger de CONLIE (par rationnaire)	1,50€ par rationnaire
T16	Salles des Fêtes communales (par habitant)	0,50€ par habitant
T17	Activités tertiaires & Services : Bureaux – Banques – Assurances – et autres activités (Regroupements d'assistantes maternelles, La Poste, Gare, Centre des Finances Publiques, Services d'Ambulances (avec locaux), etc...)	121€
T18	Activités médicales et paramédicales : Cabinet médical –Cabinet dentaire – Cabinet Vétérinaire	121€
T19	Activités médicales et paramédicales : Infirmière – Orthophoniste – Psychothérapeute – Podologue – Sophrologue - Massage/bien être – Sage-Femme et autres activités médicales et paramédicales	60.50€
T20	Coiffeur - Esthéticien	121€
T21	Activités alimentaires : Boulangeries – Pâtisseries – Boucheries – Charcuteries – Traiteurs, etc...	266€
T22	Conseil, Formation, Assistance et services informatique	60.50€
T23	Autres commerces - Vente – Négoce (avec locaux) : Epicerie, Opticiens, Ventes de vêtement, Maison de la Presse, Pharmacies, Bijouteries, Fleuristes, Pressings, Pompes Funèbres, et autres commerces non alimentaires	121€
T24	Ateliers d'entretien et de réparations de véhicules, matériel agricole et motoculture, carrosseries	181.50€
T25	Activités diverses : Nettoyage, Location de vaisselle, Création de vitraux, Contrôle technique, Paintball, Matelassier, Ebéniste, Atelier de vernissage, Atelier de peinture (avec cours), Chenil, Activités de maintenance, Imprimerie, et autres activités diverses	60.50€

2 - Droit d'entrée en Déchèterie

Le droit d'entrée en déchèterie pour les professionnels non facturés au titre de la REOM est fixé à 12,00 € du mètre cube à compter du 1^{er} janvier 2012, soit 3€ le quart de mètre cube.

3- COMPÉTENCE «EQUIPEMENTS SPORTIFS & SCOLAIRES»

A – Fixation des tarifs 2012 : location du Gymnase Intercommunal

Les tarifs de location du Gymnase Intercommunal « Joël le Theule » situé à Conlie sont fixés comme suit à compter du 1^{er} janvier 2012 :

- Associations 7,30 € de l'heure
- Ecoles 16,30 € de l'heure
- Particuliers 8,75 € de l'heure
- Locations exceptionnelles pour Congrès ou Banquet (avec obligation pour le locataire de couvrir le sol) : Week-end (du vendredi 17h au lundi 8h30) 400 € + 110€ si utilisation du chauffage
- Forfait chauffage en cas d'utilisation lors d'une occupation exceptionnelle à titre gracieux :
Week-end du vendredi 17h au lundi 8h30 = 110 €

B – Projet des J.S.C.C.

Deux projets, à l'initiative du groupement des J.S.C.C., ont été présentés aux membres du conseil communautaire à savoir, un projet de stage vacances Football qui se déroulera du 2 au 13 juillet 2012 et un projet de section sportive scolaire.

le conseil communautaire a décidé d'accepter de financer le stage vacances organisé à titre expérimental par le Groupement des Jeunesses Sportives de la Champagne Conlinoise en juillet 2012 et d'allouer une subvention d'un montant de 600€.

En ce qui concerne le second projet, une réunion est prévue début janvier avec le district de football de la Sarthe et de la ligue du Maine, le collègue André Pioger de CONLIE, les présidents des clubs de football et les membres de la commission « équipements sportifs et scolaires » de la 4C.

C – Gestion du terrain de sports de la Rte de Ste Sabine à Conlie par la 4C : modification de statuts

Vu la proposition de la commune de Conlie de mettre à disposition de la communauté de communes le terrain de sport situé Rte de Ste Sabine pour permettre, entre autre, aux JSCC de s'entraîner

Le conseil communautaire a décidé à l'unanimité de prendre la compétence relative à la gestion du terrain de sport et des vestiaires situés route de Ste Sabine à CONLIE, et de modifier les statuts comme suit :

« Art. 2.3 - Compétences facultatives :

. Equipement, gestion et entretien du terrain de sport de Conlie situé Route de Ste Sabine."

4 – Compétence « TIC »

A) Fixation des tarifs 2012 : adhésions, impressions et locations pour le CyberCentre et les CyberRelais

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de fixer les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2012 pour le CyberCentre de la Champagne Conlinoise de CONLIE, les CyberRelais du Territoire et le Cyber Relais d'Eté :

- Adhésions : 7€* pour l'année civile (1^{er} janvier au 31 décembre)
2 € pour une consultation journalière ponctuelle

*10 points sont offerts avec la carte d'adhésion et un demi tarif sera appliqué sur les cartes à points pour les associations Loi 1901 (sous réserve d'une inscription avec présentation du récépissé de déclaration en Préfecture) et les mairies des cantons de Conlie et Loué.

- Cartes à points :

Particuliers :

100 points : 10,50 €
200 points : 18,90 €
300 points : 26,30 €

Associations/Mairies :

100 points : 5,25 €
200 points : 9,45 €
300 points : 13,15 €

- Location du Cybercentre de la Champagne Conlinoise de CONLIE dans le cadre d'une mise à disposition pour des formations (l'animateur du cybercentre n'étant pas présent) :
- 9,50 € de l'heure pour le Centre Social de CONLIE et toute association à caractère social,
- 23,00 € de l'heure pour les chambres consulaires, les syndicats professionnels, les organismes publics (ex. : Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, C.N.F.P.T., etc..), ou pour tout autre organisme de formation dans le cadre de programmes spécifiques.

5- Administration Générale

A) Renouvellement du contrat de M. VINSONNEAU, animateur du cybercentre

Le contrat de M. VINSONNEAU, animateur coordonnateur multimédia, arrive à échéance le 14 janvier 2012, il sera prolongé de 2 ans.

B) Décisions Modificatives au Budget 2011

Des décisions modificatives ont été apportées au budget primitif 2011 du Budget Général, Budget annexe « Gestion des Déchets », Zone d'Activités et SPANC.

C) Mise en Place des Titres de Paiements par Internet

Le conseil communautaire a décidé de mettre en place un moyen de paiement supplémentaire, les Titres de Paiement par Internet, pour les redevances ordures ménagères et SPANC et a autorisé le Président à signer la convention à intervenir avec la Direction Générale des Finances Publiques.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Raoul MARTEAU lève la séance à 0 heures 05.

Vu pour être affiché le 23 décembre 2011 conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Président,
R. MARTEAU